L'indépendance du Botswana

Le 30 septembre 1966 le Betchouanaland, jusqu'alors sous protectorat britanique, devenait la République de Botswana. Cette nouvelle nation est le trente-huitième État libre d'Afrique, le onzième sur ce continent à obtenir en indépendance de la Grande-Bretagne, et le dixième État africain à adhérer su Commonwealth. D'une superficie de 220,000 milles carrés, comparable à ce le de la France, le territoire du Botswana comprend surtout le désert du Kaleri, des marécages et des savanes. La population se chiffre à 550,000 âmes.

des trai à la

tair

du

OL V

su 1

La

su:

fo L

du

Ric

Bie

m n

cha sa 1

can

can

proi

au .

Le premier président du Botswana est sir Seretse Khama. Son pè e, Sekgoma II, était chef de la tribu Bamangwato, à laquelle appartient la pus grande partie de la population. Le président Khama avait cinq ans à la m rt de son père dont il a hérité le titre de chef. Sir Seretse a étudié le droit et l'économie à Oxford et à Londres. Pendant son séjour en Grande-Bretage e, il a épousé une Anglaise, puis renoncé aux prérogatives de chef de clan. Il a fondé le parti démocratique, qui est au pouvoir aujourd'hui.

Politique de modération

Au cours des fêtes de l'indépendance, le président Khama a déclaré que la dominante de sa politique serait la modération. Il a souligné que le Botswa la serait un État non raciste et démocratique, qu'il comprendrait plusieurs par is fondés sur le suffrage universel des adultes et que la discrimination y ser it interdite sous toutes ses formes. Le président a ajouté qu'une politique de « no 1-engagement » revêt une importance particulière pour le Botswana, qui s'efforce la aussi d'être en bons termes avec tous les États.

Aux cérémonies d'indépendance, le Canada était représenté par son amb s-sadeur en Afrique du Sud, M. C. J. Woodsworth. Ce dernier a remis u Gouvernement du Botswana une lettre de félicitations de la part du Gouvernement canadien, ainsi qu'une trousse de projection cinématographique et des films ur le Canada, cadeaux du peuple canadien.

La nouvelle constitution établit un État unitaire, ayant un chef, le préside it. Il peut être choisi durant l'élection des membres de l'Assemblée nations e, mais il faut que la moitié de son parti soit élue à l'Assemblée. Le président du Botswana préside aussi au Conseil des ministres qu'il choisit au sein le l'Assemblée.

L'Assemblée et la Chambre des chefs

L'Assemblée nationale, corps législatif du pays, comprend un président, tre te et un députés représentant chacun une circonscription électorale et qua re membres spéciaux élus par l'Assemblée. Le parti démocratique, dirigé i m M. Khama, occupe 28 sièges et le parti populaire en a trois.